



COMMUNIQUE

C'est sans mandat ni maîtrise parfaite des revendications de l'intersyndicale que la Ministre des Outre-mer a reçu les salariés du privé et du public en grève mardi 10 novembre.

Les réponses de gouvernement demeurent insatisfaisantes, malgré les successions de rencontre qui ont eu lieu le 10 novembre (le matin avec la Ministre et avec le Préfet et les Conseillers de la Ministre des Outre-mer l'après midi).

En effet, s'agissant du secteur privé, l'intersyndicale doit encore insister auprès du gouvernement sur la transposition IMMEDIATE du code du travail. Nous prenons acte des concertations prévues avec Monsieur LEDEME.

S'agissant du secteur public, même si un travail d'état des lieux de l'ancienneté générale de service des agents intégrés dans les fonctions publiques doit être mené, le gouvernement doit préalablement ACTER le principe de la reprise en compte de leur AGS et fixer un calendrier de mise en œuvre.

Par ailleurs, l'intersyndicale regrette le fait que la Ministre n'ait daigné évoquer les revendications relatives à l'indexation des salaires ainsi que l'attractivité du territoire et déplore le fait que les sanctions prises à l'encontre des responsables syndicaux et agents en lutte n'aient pas été abordées.

Par conséquent, la pression doit être maintenue, la grève continue et les actions seront amplifiées.

Fait à Mamoudzou, le 11 novembre 2015